

L'HEURE EST À LA MOBILISATION !

Le budget du Canton de Genève affiche un déficit de 589,7 millions pour l'année 2020. Ce déficit important est dû aux réformes que doit affronter notre canton : l'imposition des entreprises (RFFA), à laquelle nous nous sommes fermement opposés, et la recapitalisation de la caisse de pension de la fonction publique voulue par le PLR, PDC, UDC... Les conséquences que nous craignons au niveau cantonal se réalisent : la symétrie des efforts n'est qu'un vœu pieux. Le Conseil d'État envisage encore une fois de ne pas honorer ses engagements d'employeur en supprimant l'augmentation salariale annuelle des fonctionnaires en 2020 et 2022, tandis qu'aucune mesure fiscale ambitieuse n'est prise.

Le projet de budget 2020 présenté par le Conseil d'État, bien qu'insatisfaisant en termes de nouveaux postes pour garantir de bonnes prestations, intégrait les décisions découlant des votes populaires du printemps (RFFA, subsides primes maladie, CPEG) et prévoyait 412 nouveaux postes pour répondre à l'augmentation de la population et des besoins. Alors qu'il a été promis à la population que la réforme fiscale des entreprises (RFFA) n'aurait pas d'impact sur les prestations et les services publics, c'est bien évidemment tout le contraire qui se produit.

Du côté de l'instruction publique et de la formation, il faut s'attendre à la disparition de 97 postes de « personnel administratif et technique » où sont englobés, des éducateurs, du personnel thérapeutique, des infirmières scolaires, des conseillers en formation, des conseillers et assistants sociaux, des secrétaires, etc. A quoi il faut ajouter les 99 postes (ETP) d'enseignant.es qui risquent de conduire, comme mesures compensatoires, à une augmentation substantielle du nombre d'élèves par classe, à des déplacements d'élèves pour parvenir à équilibrer les classes, mais également à l'abandon de projets essentiels tels que l'ouverture d'un foyer thérapeutique pour adolescent.es présentant des troubles psychiques sévères, la 3^e heure de gymnastique au CO, l'enseignement de l'informatique dans le secondaire supérieur, etc. Au total ce sont 196,9 postes (ETP) qui ont été rayés d'un trait de plume par une majorité de circonstance à la commission des finances.

Or, le total des charges du DIP ne correspond qu'à 10,7 % du déficit annoncé. Parmi ces charges, le paiement, conformément à la loi, de l'annuité en 2016 et en 2020 correspondant à 19.2 millions.

Les postes octroyés au budget 2019 et au projet de budget 2020 pour la rentrée scolaire 2019 ont un faible impact (13.7 millions en 2020). Quant à l'augmentation des effectifs d'élèves et la poursuite du déploiement de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (contrainte constitutionnelle) à la rentrée 2020 elles conduisent à une augmentation de charges de 5.9 millions. Les nouveaux postes inscrits au PB 2020 correspondent donc tous à des emplois effectifs et nécessaires au bon fonctionnement de l'institution. Leur suppression pourrait conduire, pour la première fois, à des non réengagements, voire à des licenciements ! C'est dire si l'heure est grave et la mobilisation la plus déterminée nécessaire pour empêcher un vote au Grand Conseil de telles propositions.

En ce qui concerne les prestations sociales, l'asphyxie de services essentiels – aujourd'hui totalement surchargés – tels que le SPAd (Service de protection de l'adulte), le SPMi (Service de protection des mineurs) ou encore le SPC (Service des prestations complémentaires) s'intensifiera, avec les conséquences dramatiques que l'on peut deviner sur les bénéficiaires. Les subventions, enfin prévues au budget 2020 pour rétablir la pleine compensation des mécanismes salariaux, sont rabotées. Ces coupes vont définitivement mettre des institutions dans des difficultés insurmontables : des prestations risquent d'être supprimées.

Le déficit devient, comme on le craignait, l'alibi pour sabrer dans la fonction publique. Ce choix de rigueur budgétaire n'est plus tolérable.

C'est pourquoi le Cartel intersyndical vous demande de venir manifester ce jeudi 5 décembre à 17h (Pl. de Neuve). Le SSP propose, d'ores et déjà, de préparer une grève massive pour la semaine du 9-13 décembre avant le vote du budget. Une décision sur cette proposition sera prise au rassemblement du 5 décembre.

PÉTITION

À l'adresse du DIP et du Grand Conseil



Syndicat des services publics
rue des Terreaux-du-Temple 6
CH - 1201 Genève
Tél. 022 741 50 80
Fax 022 741 50 85
secretariat@sspge.ch
ccp 12-18077-3

Pas plus de 700 élèves par bâtiment ou établissement scolaire ! Non aux usines à élèves !

Fort de l'expérience négative des derniers cas de violence au sein des établissements du secondaire, le groupe SSP enseignement lance cette pétition sur la problématique de la construction des futurs bâtiments et la taille des établissements scolaires.

Ne plus arriver à identifier les élèves, c'est couper le lien qui doit permettre la relation et le dialogue entre le jeune et l'adulte. Or, le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) envisage de construire à l'avenir des bâtiments pouvant accueillir 1 000 élèves. Le DIP a aussi annoncé qu'il avait fixé la norme des établissements primaires à 1 000 élèves. Ce surnombre favorise l'anonymat des élèves avec tous les travers qui peuvent en découler : sentiment d'impunité, voire parfois de toute puissance. Cette solution visant à économiser le coût des bâtiments scolaires ne peut être acceptée.

Parce que nous voulons rester en lien avec nos élèves et notre métier, nous demandons instamment que les prochaines écoles qui seront construites ne dépassent pas la taille déjà considérable – et potentiellement problématique – de 700 élèves. Afin de ne pas compromettre les normes de sécurité, notamment en termes de déplacements au sein des bâtiments et de surveillance, nous estimons indispensable de renoncer aux projets démesurés qui, par ailleurs, ne semblent pas prendre en compte de multiples facteurs tels que les trajets – toujours plus longs – des élèves pour se rendre à l'école, la difficulté de conserver des infrastructures à taille humaine (salle des maîtres, bureaux, bibliothèque, etc.), ni respecter la politique du développement durable.

C'est donc avec la détermination de garder et favoriser le lien avec nos élèves que nous demandons instamment à l'Etat et au DIP de ne pas dépasser l'effectif de 700 élèves par bâtiment ou établissement scolaire !

Nous vous encourageons donc à signer cette pétition !

NOM, prénom	École	Adresse courriel	Signature

Signatures à renvoyer au SSP avant **le 22 janvier 2020**. *Merci de votre collaboration !*
Contact : **Margarita Castro**, secrétaire syndicale / m.castro@sspge.ch / Tél. 022 741 50 86